

LA PROBLEMATIQUE DE L'EDUCATION DES FILLES AU BURKINA FASO

Par

Afsata PARÉ-KABORÉ, maître-assistant de Sciences de l'éducation
06 BP. 10198 Ouagadougou 06, Burkina Faso

Février 2003

1. INTRODUCTION

La politique d'éducation du Burkina Faso découle de la *Loi n° 013/96 /ADP, portant loi d'orientation de l'éducation (1996)*. Elle repose sur les principes suivants :

- L'Education est une priorité nationale.
- Tout citoyen a droit à l'éducation sans distinction de sexe, d'origine sociale, de race ou de religion.
- L'obligation scolaire couvre la période d'âge de 6 à 16 ans.
- Aucun enfant ne doit être exclu du système avant 16 ans révolus tant que les possibilités d'accueil le permettent.
- L'enseignement public est laïc.
- L'enseignement privée est reconnu et fonctionne dans le cadre d'une réglementation.
- Les langues d'enseignement sont le français et les langues nationales.
- D'autres langues sont utilisées comme disciplines d'enseignement.

Le système éducatif comprend le système formel et le système non formel. Le premier renvoie au circuit allant de l'éducation préscolaire à l'université en passant par l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. L'éducation préscolaire reste marginal, réservée à des privilégiés et sous la houlette du secteur privé.

Comme nous l'avons dit plus haut, en principe l'éducation est obligatoire de 6 à 16 ans mais les réalités tant économiques que culturelles du pays ne permettent pas l'application de ce principe. Aussi, l'éducation non formelle (l'alphabétisation et les centres d'éducation de base non formelle) existe-t-elle pour pallier aux insuffisances du système formel. Ce qui est visé, c'est l'éducation de base pour tous et cela est loin d'être une réalité à l'heure actuelle. Le taux de scolarisation de base reste en effet très faible tout en étant marqué par des disparités régionales et sexuelles.

Au delà du taux de recrutement scolaire plus faible chez les filles que chez les garçons, on constate aussi au Burkina Faso une performance scolaire moyenne également plus faible chez

elles comparativement aux garçons. Comme nous aurons l'occasion de le voir, le contexte socioculturel et économique est mis à partie pour justifier ces disparités. Avant cela quelques éléments de présentation du Burkina Faso.

2. L'INÉGALITÉ SCOLAIRE ENTRE FILLES ET GARÇONS AU BURKINA FASO

En matière de scolarisation primaire les chiffres les plus récents en notre possession (DEP, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, 2002) indiquent un taux brut de scolarisation de 43,4% pour le primaire, les garçons prédominant avec 49,3% de taux de scolarisation contre 37,2% pour les filles. Même si le taux de croissance moyen de la scolarisation primaire, pour la période allant de 1994-1995 à 1997-1998 est un peu plus élevé chez les filles (6,8% contre 5,6%), il ne l'est pas assez pour que l'on puisse espérer une résorption de l'inégalité avant longtemps. Ce d'autant plus que du point de vue de la qualité, les redoublements (17,60% de redoublantes chez les filles et 17,48% chez les garçons en 2001-2002), les échecs aux examens de fin du primaire, les abandons, touchent plus les filles que les garçons (surtout entre le CE2 et le CM2).

Particulièrement en ce qui concerne la production de diplômés, des chercheurs (HOUE TO et al., 1997) relèvent, pour la période allant de 1992-1993 à 1995-1996, un pourcentage moyen de succès au CEP qui est de 50% pour les filles et de 58% pour les garçons ; de 1993-1994 à 1994-1995, le pourcentage moyen de succès à l'entrée en sixième était, lui, de 8% pour les filles et de 13,75% pour les garçons.

La sous-représentation des filles s'accroît à mesure que l'on monte dans les ordres d'enseignement.

Ainsi, nous assistons, selon les chiffres de 1998-1999 (DEP, Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1999), à un taux brut de scolarisation au secondaire qui est de 11,14%, soit 8,51% pour les filles et 13,68% pour les garçons. Les filles représentent 32% des effectifs de l'enseignement secondaire. Malgré ce faible taux de scolarisation, la qualité même de l'enseignement secondaire n'est pas garantie, affectant davantage les filles :

- on fait le constat d'un fort taux de redoublement notamment dans l'enseignement général, 29,41% en 1998-1999. Les filles sont les plus touchées soit 30,03% comparativement à 28,07% pour les garçons. Dans l'enseignement technique, le taux de redoublement pour la même année, était de 10,93% soit 11,06% pour les filles et 10,79% pour les garçons ;
- les taux de réussite aux examens officiels ne sont guère reluisants et c'est l'enseignement général qui est plus affecté. A la session de 2000, le taux de succès au BEPC¹ était de 42,62% (contre 37,56% en 1998 et 35,25% en 1997) soit 35,68% pour les filles et 47,11% pour les garçons. Au Baccalauréat en 1998, il était de 25,04% (soit 25,99% en série A4, 21,16% en série D et 44,51% en série C)² contre 22,54% en 1997. Pour ce qui est de l'enseignement technique, les taux de succès sont très diversifiés, en fonction des types de techniques justement, la tendance étant meilleure en technique industrielle : en 1998, au CAP³, nous avons 22% de réussite pour le CAP commercial et 60% pour le CAP industrielle ; au BEP⁴ commercial 26,42 % de succès et 66,91% au BEP industriel ; enfin au baccalauréat technique, les taux de succès sont en F3 (mécanique) par exemple de 27,27% et en E (électronique) de 76,19%. Quand on sait que les filles sont quasi inexistantes dans les séries de techniques industrielles, on comprend qu'elles sont très affectées par les faibles performances de l'enseignement général et de l'enseignement technique de type commercial.
- Nous ne disposons pas des chiffres concernant les taux d'abandons ou de renvois au secondaire (ils ne sont pas envisagés par les bulletins statistiques du MESSRS)⁵ mais ces taux de renvois ne sauraient être négligeables compte tenu des taux de redoublements et d'échecs aux examens. Les abandons pourraient aussi résulter de la possibilité qui est offerte de se présenter aux concours ouverts par la fonction publique et dont certains sont accessibles aux titulaires d'un niveau intermédiaire de l'enseignement secondaire (le niveau exigé est variable selon le type de concours professionnel. Du reste les renvois et

¹ Brevet d'Études du Premier Cycle : il s'agit du diplôme qui sanctionne la fin des études du premier cycle du secondaire.

² La série A4 est littéraire, la série D intermédiaire scientifique et la série C scientifique pure.

³ Certificat d'Aptitude Professionnelle.

⁴ Brevet d'Études Professionnelles.

⁵ Dans le système éducatif burkinabè, on n'a droit qu'à un seul redoublement par cycle d'enseignement (un redoublement au primaire, un au premier cycle du secondaire et un au second cycle du secondaire), de sorte qu'un deuxième redoublement dans un même cycle équivaut à un renvoi, ce qui arrive souvent, notamment en raison des barrières constituées par les examens officiels.

les abandons expliqueraient sans doute que la représentativité féminine soit encore plus réduite dans l'enseignement supérieur qu'elle ne l'était au secondaire.

Dans l'enseignement supérieur, en effet, la proportion de filles n'est que de 24%. De surcroît, elles y sont minoritaires dans les disciplines scientifiques et techniques : elles représentent 7% des étudiants en mathématiques et physique-chimie, 13% des étudiants en sciences naturelles (CBBG) en 1997-1998.

Suite à tout ce qui vient d'être dit, on constate qu'en plus de leur recrutement minoritaire en comparaison aux garçons, le déséquilibre en défaveur des filles au sein même de l'institution scolaire est double : elles sont plus frappées par l'obligation d'écourter les études étant donné, entre autres, leur performance plus faible et le fait qu'elles soient contraintes parfois d'abandonner soit par manque de moyens financiers des parents, soit pour se marier (de gré ou de force) ou encore pour aider leur mère dans ses travaux ménagers. Par ailleurs, quand bien même elles poursuivraient des études plus longues, elles privilégient des disciplines peu porteuses aujourd'hui sur le marché du travail.

3. LES FACTEURS EXPLICATIFS DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES DES FILLES

Ce sont des facteurs essentiellement économiques et culturels qui expliquent le recrutement minoritaire des filles à l'école : la femme, c'est le foyer ; la fille doit aider aux travaux ménagers à la maison, s'occuper des jeunes frères et sœurs ; elle est appelée à quitter sa famille pour une autre, donc investir sur elle serait une perte, ...

En ce qui concerne leur assiduité et leur propension à réussir moins bien, des facteurs sont cités de façon récurrente par les chercheurs et ces facteurs relèvent également du contexte socio-économique et culturel :

- ◆ les filles seraient moins encouragées par le milieu à réussir à l'école ;
- ◆ une faible motivation scolaire des filles, comparativement aux garçons, surtout lorsqu'elles sont en situation d'échec (faible performance, redoublement). En effet, les modes d'éducation parentaux valorisent moins la réussite scolaire des filles car elles auront toujours un mari pour s'occuper d'elles (conception que lesdites filles intériorisent

facilement en la ressortant comme motif au fait qu'elles n'aiment pas l'école ou au fait que leur faible performance ne les dérange pas plus que ça) ; les parents mettent donc l'accent sur l'apprentissage des tâches ménagères par les filles.

- ◆ elles disposeraient de moins de temps à la maison pour étudier, étant astreintes aux tâches domestiques ;
- ◆ la scolarisation demandant un investissement économique, la rareté des moyens des parents les conduit à des choix d'investissement, les garçons étant alors privilégiés pour ce qui est de la mise en condition matérielle favorable au suivi des apprentissages scolaires.
- ◆ Le rapport de l'atelier national sur l'élaboration du plan d'action 1998-2002 du Ministère de la Promotion de la Femme (Ministère de la Promotion de la Femme, 1997) attire l'attention sur le manque de mesure d'accompagnement en faveur des filles dans le cadre de la politique nationale sur l'éducation.
- ◆ La socialisation différentielle des filles et des garçons est aussi à la base du développement d'attitudes et de comportements spécifiques chez les uns et les autres, augmentant ou réduisant leur chances d'approche efficace de la situation scolaire et de réussite dans les disciplines scientifiques.

Pourtant la situation n'est pas générale et peut être changée. Dans un article publié antérieurement, PARÉ-KABORÉ (1998) faisait le point des théories explicatives du dimorphisme sexuel des compétences scolaires en tirant cette conclusion : «Ainsi donc, même s'il y a des explications biologiques au dimorphisme sexuel des compétences scolaires, la situation est sans doute renforcée par les attitudes culturelles et peut donc être corrigée par une transformation de celles-ci ». Il s'agit donc de mettre l'accent sur les facteurs socio-culturels, et notamment la prime socialisation des enfants.

Cela rejoint le constat fait par un autre chercheur (SANOU, 1995) à l'effet que les différences entre filles et garçons se réduisent à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale.

L'étude de SANOU (Op. Cit.), portant sur l'enseignement primaire, relevait notamment que :

- ◆ les écarts entre les taux de redoublement des filles et des garçons diminuaient à mesure que croissaient les taux de scolarisation des différentes provinces du pays qui ont été touchées par ses enquêtes ;

- ◆ les différences de performances en mathématiques en faveur des garçons n'étaient surtout manifestes qu'en zones rurales considérées comme pauvres par rapport aux zones urbaines. La pauvreté économique dans ce contexte reste associée à une certaine réalité culturelle davantage orientée vers une perception et un vécu plus traditionnels des rôles masculin et féminin. Au-delà donc de la pauvreté, cette perception et ce vécu semblent induire des attitudes spécifiques et un certain niveau de motivation vis-à-vis de la réussite scolaire en général et de la réussite en mathématiques en particulier.

Il apparaît ainsi que des facteurs tant économiques que culturels sont à la base de la moindre scolarisation des filles. Ces mêmes facteurs sont défavorables à leur succès scolaire et parfois par le biais d'un développement moindre de la motivation vis-à-vis de l'école.

Aussi, les mesures de correction tournent-elles autour de la promotion d'un changement de mentalité sociale vis à vis de la scolarité des filles et d'un soutien économique et psychosocial à leur endroit.

4. LES MESURES DE CORRECTION

L'Etat Burkina, depuis longtemps déjà a la pleine mesure de cette situation éducative de la fille. Aussi, un certain nombre de mesures sont-elles envisagées qui cadrent avec les objectifs définis dans la loi d'orientation de l'éducation. Ces objectifs sont entre autres :

- favoriser l'expansion de l'enseignement et l'amélioration de sa qualité tout en poursuivant particulièrement l'accroissement du taux brut de scolarisation des filles ;
- poursuivre l'augmentation du taux d'alphabétisation et le développement de la post-alphabétisation ;
- développer l'accès à l'éducation de base et réduire les disparités régionales et sociales ;
- faire passer le taux brut général de scolarisation de 40% en 1996-1997 à 70% en l'an 2007 ;
- réduire les écarts entre Provinces en portant le taux de scolarisation des Provinces à au moins 50% à la même période ;
- faire passer le taux de scolarisation des filles de 30,5% en 1996-1997 à 65% en l'an 2007 ;
- faire passer la proportion des effectifs du Privé de 10% en 1996-1997 à 20% en l'an 2007;

- faire passer la proportion des redoublants de 18% en 1996-1997 à 10,5% en l'an 2007 ;
- généraliser la mise à la disposition gratuite de manuels de français et de mathématiques en vue d'atteindre le ratio 1 livre/2 élèves au Public et au Privé ;
- faire passer le taux de réussite à l'examen de fin de Cycle à 75% ;
- faire passer le taux général d'alphabétisation de 26% à 40% en l'an 2007 et celui des femmes de 15% à 20% ;
- faire baisser le taux d'abandon dans les centres de 20% à 10% et celui des femmes de 30% à 15% ;
- ...

On voit que le cas de la femme et de la fille est particulièrement indexé à plusieurs endroits. Tant au niveau de l'enseignement de base qu'à celui de l'enseignement secondaire, il existe une direction spécifiquement chargée de la promotion de l'éducation des filles. A travers ces directions et bien d'autres initiatives, des actions sont menées :

- ◆ La sensibilisation des populations en faveur de l'éducation des filles ;
- ◆ L'octroi des bourses d'entrée au secondaire aux filles ;
- ◆ Le respect statutaire, chaque fois que nécessaire, de la parité filles-garçons dans le recrutement des élèves ;
- ◆ Les opérations « une fille inscrite un bol de riz », « une fille inscrite un soutien au montage d'activités génératrices de revenus pour leur mamans », « une fille inscrite, un kit de fournitures scolaires » ;
- ◆ Les BISONGOS (avec l'appui de l'UNICEF), institutions préscolaires en milieu rural afin de libérer les filles en âge scolaire pour la scolarisation ;
- ◆ Les écoles satellites (avec toujours l'appui de l'UNICEF) dont le but est de rapprocher l'école des lieux d'habitation de l'enfant (surtout de la fille) en attendant qu'il soit assez grand pour aller plus loin dans l'école classique ;
- ◆ Les camps scientifiques pour les filles sur l'initiative du FESCIFA-PRESCITEF;
- ◆ La sensibilisation et la formation des enseignants, des encadreurs pour plus d'attention à porter sur la fille afin de l'aider à réussir ;

A l'instar donc des mesures d'incitation à l'inscription des filles à l'école, il apparaît clairement aujourd'hui que d'autres mesures doivent venir en complément, qui viseraient à accroître les chances de leur maintien et de leur progression constante dans le circuit scolaire.

Si donc la nécessité d'un soutien aux filles est affirmée et que des actions sont menées dans ce sens, on reste néanmoins sur sa faim lorsque l'on constate que la situation a du mal à s'infléchir : en effet, les chiffres qui sont présentés plus haut montrent bien que le combat en est un de longue haleine et qu'il serait vain de s'attendre à des changements spectaculaires en un laps de temps court. Au contraire, les efforts doivent rester soutenus et s'intensifier dans la mesure de l'importance du problème. En tous les cas, on ne peut oublier que ce combat se mène dans un contexte généralisé de rareté des ressources et de taux encore faible de scolarisation quelque soit le sexe, et de faible efficacité tant interne qu'externe du système éducatif au Burkina Faso.

BIBLIOGRAPHIE

FESCIFA/PRESCITEF (2000). Amélioration des performances des filles dans les disciplines scientifiques dans les établissements secondaires et universitaires du Burkina Faso. Rapport inédit. Ouagadougou. 225 pages.

HOUETO, G. L. et OUEDRAOGO, M (1997). *Progrès dans l'éducation des filles et des femmes au Burkina Faso*. Séminaire technique sur «Droit de l'enfant, éducation des filles et développement», Ouagadougou, 17-21 février 1997.

KABORÉ A. (1996). *Influence de la famille polygame ou monogame burkinabè sur la performance scolaire des filles et des garçons (cours moyen de quatre écoles primaires de Ouagadougou)*. Thèse inédite de Ph. D. , FSE, Université de Montréal, Québec, Canada, 328 pages.

Ministère de la Promotion de la Femme (MPF). (1997). *Atelier national d'élaboration du plan d'action 1998-2002 du MPF*. Ouagadougou 4-6 novembre 1997.

Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), DEP (1998). *Statistiques scolaires 1997-1998*. Ouagadougou, Burkina Faso.

Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS), DEP.(2000). *Bulletin des statistiques scolaires et universitaires 1998-1999*.

PARÉ-KABORÉ A. (1998). «Compétences littéraires et mathématiques selon le sexe et question de la discrimination éducative de la femme au Burkina Faso». *Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, volume X, pp.43-65

SANOU F. (1996). «Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso», *Annales de l'Université de Ouagadougou*, volume X, pp. 103-145.

VAN der MAREN Jean-Marie (1990). *Méthodes de recherche en éducation. Exposé critique à l'intention des utilisateurs des résultats de la recherche et des chercheurs en éducation*. FSE. Université de Montréal. Canada. 459 pages.